

Secrétariat communal  
Votre correspondant : JLM  
Réf. : QE RB 17.01.2022  
T. 02/600.49.62  
secretariat.1080@molenbeek.irisnet.be  
www.molenbeek.be

Monsieur Rachid Ben Salah  
Conseiller communal  
Boulevard du Jubilé, 185  
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Molenbeek-Saint-Jean, le 21/01/2022

**Objet : votre question écrite du 17/01/2022 relative à l'entretien des avaloirs.**

Monsieur le Conseiller communal,

Vous trouverez ci-dessous les réponses à votre question écrite du 17/01/2022 relative à l'entretien des avaloirs.

Le curage des avaloirs a bien été réalisé en 2021. Ces derniers sont nettoyés de manière régulière et constante. Dans l'idéal, les avaloirs doivent être vidés et nettoyés deux fois par an – au début du printemps et à la fin de l'automne / chute des feuilles. Par ailleurs, l'équipe en charge de leur entretien a été renforcée. Toutefois, malgré ce renfort nous ne disposons pas des effectifs nécessaires et suffisants pour réaliser le curage de l'ensemble des avaloirs du territoire deux fois par an. Dès lors, nous avons concentré nos efforts sur les artères les plus problématiques du territoire. Nous effectuons actuellement le nettoyage d'une partie des avaloirs du Centre et du Maritime.

L'hydrocureuse fonctionne à 100 %. L'utilisation de cette dernière est toutefois fort technique et très peu de collaborateurs ont été réellement formés à son utilisation. Des demandes de formations ont bien évidemment été introduites. Malheureusement, l'Ecole Régionale de Propreté Publique a suspendu ses formations en présentiel, en raison de la crise sanitaire liée au Covid. C'est pourquoi le chef de service s'est formé à l'utilisation d l'hydrocureuse et propose des formations en interne à ses collaborateurs dans l'attente de l'ouverture de l'Ecole Régionale de Propreté.

Il n'y a pas lieu d'acquérir de nouvelle hydrocureuse, car celle en service est quasi-neuve et en très bon état de fonctionnement. Pour votre bonne information, le prix d'une hydrocureuse est excessivement élevé.

Nous signalons de manière récurrente les avaloirs obstrués sur les voiries régionales par le biais de la plateforme Allo Pro Web. En cas d'urgence, le service de la Propreté publique fait appel à son agent de liaison au sein de Bruxelles-Propreté afin que l'Agence puisse agir dans les meilleurs délais. Enfin, faute d'effectifs, nous ne disposons pas d'une équipe qui pourrait se charger d'établir des listings statistiques concernant les signalements des avaloirs sur les voiries régionales.

Sauf erreur de notre part, très peu de signalement d'avaloirs sont repris sur la plateforme Fix My Street. Les interventions les plus fréquentes ont été réalisées dans les zones inondables, telles que le Boulevard Machtens ou la rue Osseghem... (secteur rural principalement).

Vivaqua intervient de manière régulière et systématique sur le territoire et ce, à la demande du service de la Propreté publique. Ces interventions concernent notamment des avaloirs mal raccordés ou pas du tout raccordé. A titre d'exemple, les avaloirs des rues suivantes sont très problématiques : rue Vandenpeereboom, rue Tazieaux, rue Ransfort.

Il n'existe pas de plan ou de procédure formelle entre la Commune et la Région, en revanche, Bruxelles Environnement a publié un guide pour la gestion des eaux de pluie dans les bâtiments (citerne d'eau de pluie, bassin d'orage, toiture verte, ...) et dans l'espace public afin de diminuer le risque d'inondation. Nous appliquons ces recommandations, en voici quelques exemples :

- Limiter l'imperméabilisation des aménagements dans l'espace public
- Rejeter de préférence le surplus dans les eaux de surface si possible (cours d'eau, canal, ...)
- Si le rejet en eaux de surface n'est pas possible, installer un système d'infiltration (Les systèmes d'infiltration servent d'abord de bassin d'orage. Ils retiennent le surplus des fortes pluies avant de les infiltrer. Un système d'infiltration est capable de contenir et d'infiltrer une pluie décennale pendant une heure. Celui-ci ne doit être utilisé qu'en dernier recours seulement lorsque les autres techniques de gestion des eaux pluviales ne sont pas possibles.

Pour nos projets d'aménagement, nous sommes accompagnés par des bureaux d'études ainsi que par un « facilitateur eau » de Bruxelles Environnement qui nous conseillent. Concernant les zones inondables, Bruxelles Environnement a publié sur son site internet les cartes qui repèrent les zones où pourraient se produire des inondations (d'ampleur et de fréquence faibles, moyennes ou élevées), même aux endroits où aucune inondation n'a été recensée jusqu'à présent.

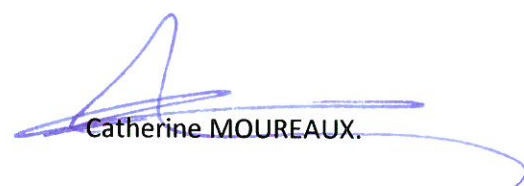
Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance,  
La Secrétaire f.f.,



Marijke AELBRECHT.

La Bourgmestre,



Catherine MOUREAUX.

**De :** BEN SALAH Rachid <rbensalah@molenbeek.irisnet.be>

**Envoyé :** lundi 17 janvier 2022 11:42

**Objet :** QE 170122 / L'entretien et la maintenance des avaloirs.

Question écrite : L'entretien et la maintenance des avaloirs.

Mesdames, Messieurs,

Les pluies torrentielles et inondations diverses qui ont touché le territoire belge ces derniers mois reposent les questions de l'entretien des avaloirs, de leur bon fonctionnement et de leur nombre en suffisance sur les voiries afin que les eaux de pluie qui s'écoulent à la surface des voiries puissent être évacuées rapidement et correctement. Ces fortes intempéries reposent aussi la question des risques de débordements d'égouts dans les habitations se situant sur des zones d'aléa d'inondation élevé

C'est pourquoi, je souhaite donc vous poser les questions suivantes :

1. Le curage annuel des avaloirs a-t-il bien été réalisé en 2021 ? Si non, quels sont les quartiers qui n'ont pas encore été traités et pourquoi ? Quelles sont les prochaines interventions programmées ?
2. L'hydrocureuse est-elle en fonction à 100 % ?
3. La commune va-t-elle acquérir une nouvelle hydrocureuse et pour quel coût ?
4. Combien de signalements ont-ils été effectués par la commune à l'Agence Bruxelles Propreté concernant des avaloirs bouchés sur une voirie régionale ? Quelles sont ces voiries régionales ?
5. Année par année, combien de notifications en rapport avec des avaloirs ont été effectuées en 2019, 2020 et 2021 grâce à l'utilisation par les services communaux de l'application Fixmystreet ? En matière d'avaloirs, quelles ont été les interventions les plus effectuées ou programmées par les services communaux ?
6. Vivaqua a-t-elle dû intervenir en matière de problème qui dépasse le stade de l'entretien des avaloirs ? Si oui, pourquoi, quand et où ?
7. Enfin, un plan ou une procédure partagée entre la commune et la Région bruxelloise afin de coordonner les évacuations des eaux de pluie qui s'écoulent en surface sur les voiries a-t-il été élaboré ou est-il en cours d'élaboration ? Les points noirs et les zones d'aléa d'inondation élevé ont-ils été inclus et documentés dans ce plan ?

Rachid Ben Salah

Conseiller communal à Molenbeek-Saint-Jean

DéFI - Démocrate Fédéraliste Indépendant

